

Patrick Blandin esquisse une nouvelle éthique : nos actions doivent prendre en considération la primauté de la sauvegarde du potentiel évolutif de la nature

Par Patrick Blandin Photo Claude Pauquet

Construire *la maison commune*

Nous sommes encore imprégnés du concept d'équilibre de la nature. Cette notion, aux origines religieuses et scientifiques, se traduisait chez un naturaliste comme Linné par le sentiment que chaque espèce créée joue son rôle dans l'harmonieuse «économie de la nature». Au début du xx^e siècle, alors qu'un mouvement international se développait en faveur de la protection de la nature, l'écologie scientifique commençante vint appuyer l'idée que les milieux naturels sont en équilibre durable ou s'en rapprochent progressivement. On se préoccupait donc de préserver une *balance of nature* (comme disaient les anglophones) que les actions humaines perturberaient. Prévalait en même temps l'idée d'une nature vierge, régie par ses propres lois. Dans les années 1950, la notion d'écosystème fut associée à une approche cybernétique, renforcée par la thermodynamique. Il en découlait l'idée que la nature est formée de systèmes ouverts, maintenus en équilibre par un flux d'énergie qu'ils captent puis rejettent après utilisation et transformation. Dans les années 1960-1970, a été en outre forgée l'hypothèse que le maintien de ces équilibres dépendrait de la diversité des espèces composant les écosystèmes.

Toute cette batterie conceptuelle a nourri le substrat idéologique de la conservation de la nature.

A partir des années 1960, les inquiétudes sur le devenir de la planète se sont répandues avec l'émergence des mouvements écologistes. S'est alors posée la question de rendre compatibles «l'écologie» et «l'économie», question qui a conduit à celle de la valeur que nous accordons à la nature.

Peut-on parler d'une «valeur d'utilité» ? De fait, on sait par exemple que les zones humides jouent

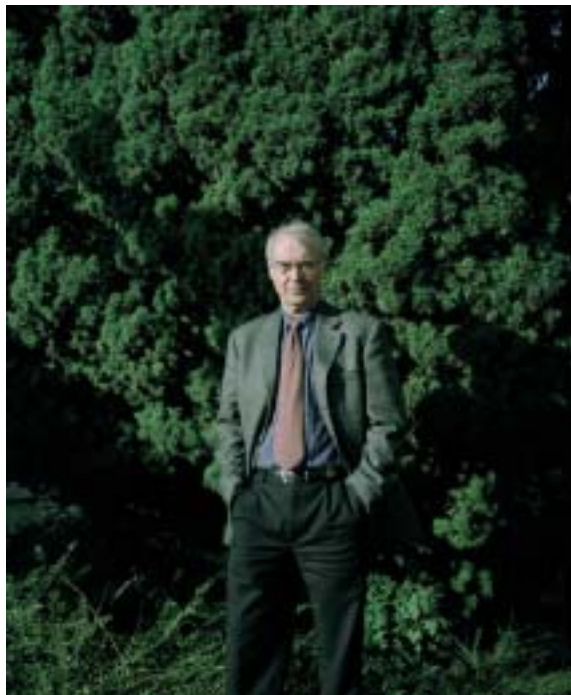
le rôle de filtres, que les forêts tropicales recèlent d'immenses ressources pharmacologiques, que le couvert végétal prévient l'érosion... Au-delà, nous pourrions considérer la «valeur d'épanouissement» de la nature : elle est source d'émotion, de contemplation, d'inspiration artistique, de spiritualité. Mais ces deux ordres de valeur découlent d'une vision anthropocentrée. Or les entités naturelles n'auraient-elles pas une valeur intrinsèque, du seul fait qu'elles vivent et que tout être tend à la perpétuation de son espèce ? Du fait aussi de leur contribution à l'évolution ? Par sa diversité, en effet, le vivant a la possibilité d'évoluer. Mais cette idée de valeur intrinsèque peut nourrir certaines formes d'intégrisme : au mieux en fondant une sacralisation de la nature, au pire en conduisant à prôner que l'homme pourrait disparaître sans regret, laissant toute la place à la nature.

Aujourd'hui, les sciences de la nature tiennent ce nouveau discours : la planète est changeante, la vie change la planète et le vivant se conserve par le changement. Pourtant, la propriété fondamentale du vivant est de se reproduire à l'identique. Paradoxe : s'il n'y avait pas d'erreurs, sources de diversité, dans les processus de la reproduction, il n'y aurait pas de vivants. La vie est durable parce qu'elle est diverse. A priori, la conservation de la diversité est donc la condition essentielle d'une évolution durable. La diversité biologique, ou «biodiversité», mérite ainsi d'être valorisée pour une double raison, parce qu'elle est à la fois héritage et promesse d'évolution.

Nous pouvons dès lors esquisser une nouvelle éthique. Pour protéger la biodiversité, afin de garantir au

mieux les possibilités d'évolution, il faut construire un projet convivial avec l'ensemble de la nature, au sein de ce qui devient véritablement la maison commune des vivants. Il faut alors donner un sens bien plus large à la domestication : il ne s'agit plus de forcer la nature à se plier à des normes, culturelles donc transitoires, mais d'organiser la coexistence des humains et de la nature, vue non comme une prestataire de services mais comme compagne d'évolution. L'éthique s'appuierait alors sur le principe fondateur suivant : nos actions doivent prendre en considération la primauté de la sauvegarde du potentiel évolutif de la nature. Peut-être est-ce là un principe clé pour le développement durable.

A chaque instant, nous agissons sur la biodiversité, nous la modifions, sans pouvoir prédire les pertes en potentiel d'évolution que nous provoquerions. Nous agissons dans l'incertitude en prenant le risque de



Patrick Blandin est professeur au Muséum national d'histoire naturelle dans l'UMR CNRS/MNHN 5145 «Ecoanthropologie et Ethnobiologie» du Département Hommes, Natures, Sociétés.

l'échec. L'essentiel est donc d'agir en pleine conscience. Evoquer alors notre «responsabilité», dans l'absolu, pose une chape culpabilisante sur chacun de nous. Or nous sommes en dynamique : parlons plutôt de responsabilisation. Un nouveau regard sur la nature pourrait ainsi émerger : elle ne serait plus un trésor érodé, ni une déesse à qui on réserverait des espaces sacrés, mais une compagne d'aventure, choisie, désirée par les sociétés dans le cadre des projets qu'elles construisent. Mais alors, à tout moment, les humains, progressant en responsabilité, devront se rendre capables d'explicitier leurs choix, afin que ceux qui les suivent leur rendent justice. ■

La mesure du risque

L'Institut des risques industriels, assurantiers et financiers (Iriaf) s'est associé à l'Espace Mendès France pour organiser cinq journées d'études consacrées au développement durable.

«Sensibilisés au développement durable mais conscients que le contenu était encore à construire, nous nous interrogeons sur l'intégration du développement durable dans notre offre de formation. Quand nous avons vu que l'Espace Mendès France se penchait aussi sur le sujet...», explique Stéphane Mottet, directeur de l'Iriaf. De fait, courant 2003, les deux structures décident de réfléchir ensemble sur la définition et le contenu à donner au développement durable. «Prendre des décisions pour un développement durable implique nécessairement une gestion de l'incertitude et donc une évaluation des risques. Nous apportons notre expertise dans ce domaine.»

Créé en septembre 2001, l'Institut regroupe en deux départements à

Niort les formations de l'Université de Poitiers traitant du thème des risques : la gestion des risques et les statistiques en assurance et santé. Le premier, conduisant à une MST et un DESS, compte 150 étudiants. «Nous bénéficions avec les mutuelles de Niort d'un terrain favorable à la coopération avec la matière grise locale. De fait, la moitié des cours sont assurés par des professionnels qui accueillent également les étudiants en stage et les recrutent.» Les jeunes diplômés trouvent essentiellement des débouchés dans le domaine des risques industriels, les grandes collectivités locales et les compagnies d'assurances ou mutuelles.

Le second département compte 75 étudiants. Avec la statistique, il s'agit pour eux d'évaluer les risques et de répondre à une préoccupation essentielle des assureurs : leur donner un prix. A.-G. T.

IFRÉE : ATELIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2002, l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement en Poitou-Charentes est la structure support du pôle national de ressources en éducation à l'environnement. Cette structure partenariale associant l'Éducation nationale, les services de l'Etat, l'Ademe, le Conseil régional Poitou-Charentes et les associations a pour objet de favoriser le développement

de l'écocitoyenneté dans une perspective de développement durable. A la demande de l'Etat et de la Région, l'Ifrée est notamment chargé de mettre en place les «ateliers du développement durable» réunissant élus et agents du territoire. Dans notre prochaine édition, nous publierons un entretien avec son directeur, Jean-Pierre Trillet.